

LES PRODUCTRICES ET LES PRODUCTEURS

Hé fiston ! Suis bien tes cours
si tu ne veux pas finir pauvre
comme ton père !



T'en fais pas, papa !
Le cours du café est passé
à 1480 € la tonne,
le riz à 1600 €,
le blé à 980...

On réduit souvent le terme « producteur » à celui d'agriculteur. Or les producteurs regroupent plusieurs types d'acteurs économiques : des paysans, des ouvriers agricoles, des artisans, des travailleurs salariés... les

producteurs sont des agents de production de biens, que ce soit de denrées agricoles, d'artisanat, ou de biens manufacturés. Dans nos filières de commerce équitable, 80% des producteurs sont des productrices !

Éléments de contexte

— Le mythe du « petit producteur », du « plus pauvre »

Le commerce équitable viserait à travailler avec « des petits producteurs pauvres ». C'est ainsi que l'on présente souvent l'action des organisations de commerce équitable (OCE). Pourtant en pratique, ce n'est pas si catégorique. D'ailleurs qu'entend-t-on par « petit » et « pauvre » ? Quelles sont les réalités

des paysans et artisans en Afrique, Amérique Latine et Asie impliqués dans le commerce équitable ?

Les notions de « petits », « plus pauvres », « plus marginalisés » sont très subjectives. Le commerce équitable s'adresse à des producteurs des pays du Sud qui sont généralement

tous dans des situations difficiles.

Selon que l'on parle d'agriculteurs ou d'artisans, en milieu urbain ou rural, la notion de pauvreté est assez relative... cependant, les producteurs concernés par le commerce équitable sont toujours dans des situations en effet précaires.

— Le commerce équitable, leur activité principale ?

Pour l'activité agricole, il s'agit connaître le degré de « dépendance » des

producteurs face à l'exportation via le commerce équitable. Dans ce cas on

peut répondre que le degré de « dépendance » est très variable.

- Des agriculteurs qui complètent leurs revenus en produisant de l'artisanat vendu dans les filières de commerce équitable ;
- Des agriculteurs qui ne vendent pas uniquement dans des filières d'exportation en commerce équitable et/ou qui gardent une partie (et quelle partie ?) pour le marché local/sa consommation familiale ;
- Des agriculteurs qui ne gardent qu'une partie de leur production pour les filières d'exportation de commerce équitable,



© FADM / Erika Girault

Peintres de Fakaha, coopérative UGAN, Côte d'Ivoire

le reste pour des filières conventionnelles ;

- Etc.

Pour l'activité artisanale, la distinction portera sur l'importance relative de cette activité par rapport à l'activité globale du producteur-trice et de sa famille.

Cela se mesure en :

- temps de travail que lui consacre l'ensemble des membres de la famille : temps de travail total mais aussi répartition de ce temps au cours de l'année ; si, par exemple, l'activité artisanale est complémentaire à l'activité agricole, elle peut diminuer ou être suspendue pendant la saison agricole.
- revenus monétaires et leur destination : s'ils sont réinvestis dans l'agriculture ou dans les dépenses familiales, cela signifie que l'artisanat reste complémentaire. Au contraire, s'ils sont réinvestis dans l'outil de production artisanale, cela indique que

cette activité constitue une activité à plein temps, professionnelle.

De manière générale, la production d'artisanat pour le commerce équitable n'est pas une activité principale, sauf dans le cas des structures accueillant des personnes handicapées ou des organisations d'artisans professionnels.

► Quelques exemples :

KOUELA, objets en cuir, Burkina : 80% de l'activité cuir consiste à produire pour Artisans du Monde.
 KUAPA KOKOO, cacao, Ghana : 3 % de la production est consacrée au commerce équitable.
 KCU, café, Tanzanie : 5 à 10 % de leur activité est pour le commerce équitable.
 PREDA, artisanat divers, Philippines : 100 % de leur production est produite dans des conditions équitables, mais moins de 50 % est commercialisée à travers les réseaux de commerce équitable.

— Les producteurs en milieu rural

Si les groupements paysans (production agricoles) se situent naturellement en milieu rural, les artisans, eux, peuvent se situer en ville comme à la campagne.

Il existe 3 caractéristiques principales concernant les artisans en milieu rural :

- leur relatif isolement qui peut les priver de contacts extérieurs intéressants et qui surtout les contraignent à des frais

d'écoulement de leurs produits plus élevés (à cause de voies de communication déficientes par exemple) ;

- l'accès à des matières premières existant localement (argile, bois, herbes à vannerie, pigments naturels, recyclage...); leur origine et donc leur qualité (conditions sociales et écologiques de production ou d'extraction) sont en général mieux connues,

ce qui est un atout pour pouvoir garantir auprès des consommateurs le caractère « équitable » de la filière de production ;

- le lien entre les individus souvent plus fort, les artisans peuvent donc bénéficier d'un système de solidarité plus fort qu'en ville et ils peuvent à leur tour faire bénéficier plus largement des revenus qu'ils tirent du commerce équitable.

Les producteurs, qui sont-ils ?



"Les rois mages bloqués au check-point"
Sculpture sur bois d'olivier / Bethléem
Palestine

L'artisan est une personne qui fait un travail manuel, qui exerce une technique traditionnelle à son propre compte, aidé souvent de sa famille et d'apprentis qu'il forme.

On retrouve globalement deux types d'artisans dans les filières de commerce équitable :

- Des personnes en situation de grande vulnérabilité : des handicapés, des femmes seules, des personnes marginalisées ou handicapées dont l'artisanat est la seule activité possible, et le commerce équitable le seul débouché. Ces personnes sont formées par des associations ou organisations qui les forment pour qu'ils puissent dégager un revenu ;
- Des artisans professionnels souvent très qualifiés, qui pratiquent cette activité de génération en génération mais qui ont des difficultés pour distribuer et commercialiser leur production.

— Des artisans

■ L'artisanat, un secteur d'activité bien spécifique

La majorité des artisans dans le monde font partie du secteur informel, c'est-à-dire qu'ils exercent une activité « au noir », non déclarée. Ce secteur économique échappe plus ou moins aux réglementations administratives et juridiques, et emploie le plus souvent une main d'œuvre familiale. De ce fait, le secteur de l'artisanat est difficile à quantifier car peu de données et de statistiques sont disponibles.

Ce secteur se distingue des autres secteurs de

production, notamment de la production industrielle : Le travail y prime sur le capital : l'artisan possède sa force de travail, ses mains sont son principal outil, et les investissements financiers et technologiques de son activité sont relativement faibles. Le plus souvent l'artisan est indépendant et n'emploie pas ou très peu de salariés. Même si l'artisanat représente parfois la seule activité génératrice de revenu et permet à des familles d'échapper à l'exode rural, il constitue

bien souvent un revenu complémentaire à celui de l'activité agricole, notamment durant les saisons creuses dans le calendrier agricole (période de « soudure » entre deux récoltes, durant la saison sèche).

Le rôle économique des femmes est déterminant dans ce secteur.

L'artisanat est un moyen de valoriser la culture et les savoir-faire locaux hérités de traditions familiales ou communautaires.

■ Les problématiques des artisans

L'artisanat est un secteur de plus en plus marginal. Que ce soit sur le marché local ou sur les marchés d'exportations, les produits artisanaux subissent la concurrence des produits industriels,

notamment en provenance des pays asiatiques. En effet, la libéralisation du commerce mondial a mis en concurrence directe des artisans avec des usines de fabrication de produits standardisés.

La fabrication industrielle à grande échelle permet de diminuer fortement les coûts de production. Ces produits arrivent donc sur le marché à des prix bien plus bas que les produits artisanaux, dont les coûts

de production sont bien plus élevés. Cette réalité induit une rémunération instable et insuffisante. Les artisans n'arrivent en général pas à vivre de cette seule activité. Les artisans, n'ayant

généralement pas de brevets pour leur savoir-faire ou le design de leurs produits, sont aussi parfois copiés par des entreprises qui reproduisent de façon industrielle des techniques artisanales

et traditionnelles d'une région ou d'une ethnie. Ils revendent leurs copies à des prix défiant toute concurrence. La propriété intellectuelle et les savoir-faire ancestraux sont donc menacés.

© FADM / Erika Girault



► Cette petite fabrique de keffieh palestiniens à Hebron doit s'adapter au marché et ne plus faire que des keffieh noirs et blanc traditionnels à cause de la mise en vente de keffieh multicolores en provenance d'Asie, très à la mode chez les jeunes.

■ Un accès difficile, voire impossible aux marchés d'exportation

L'exportation nécessite des moyens matériels et humains dont les artisans marginalisés ne disposent pas, notamment dans les zones rurales :

- des infrastructures de stockage, de transport pour accéder aux ports ou aux villes,
- des compétences au niveau des formalités administratives nécessaires pour l'exportation,
- des volumes de production annuels faibles

qui permettent difficilement de répondre aux demandes du marché international.

De plus, si les tarifs douaniers appliqués pour l'importation des produits artisanaux dans les pays du Nord ne sont en général pas élevés, les règlements et les normes, elles, représentent un obstacle de taille pour l'exportation des produits artisanaux vers les pays occidentaux. Les produits artisanaux

ne répondent en effet pas à des standards, et il est difficile pour les artisans, notamment les plus marginalisés, de répondre aux exigences de ces normes, qui de plus évoluent rapidement. Ces normes correspondent à ce que l'on appelle des barrières douanières non tarifaires, un outil pour freiner les exportations des pays du Sud vers les pays du Nord.

■ Un manque de professionnalisation pour les artisans les plus marginalisés, qui ne trouvent pas de débouchés

La production des artisans est en général trop instable au niveau de la qualité, de la quantité, ou encore des délais de conception pour permettre à l'artisan de trouver des

partenaires commerciaux conséquents, notamment à l'international. Ceci est dû à de nombreux facteurs, notamment aux conditions sociales et économiques qui ne leur permettent pas

d'exercer cette activité à des horaires stricts, d'avoir un approvisionnement en matières premières régulier, de pouvoir livrer les produits en temps et en heure...



Les artisans de NDEM au Sénégal

C'est pour contrer l'exode rural que l'Association des Villageois de NDEM s'est créée en 1985, grâce à l'implication des habitants de 14 villages de la région, d'associations et de

partenaires occidentaux. Cette association a notamment créé le centre des métiers d'artisanat, afin de produire des emplois locaux autres que les métiers de l'agriculture. .../...

© FADM / David Erhart



► *Atelier confection au centre des métiers de NDEM, Sénégal*

.../... Aujourd'hui, les nombreux produits réalisés par ces artisans sont commercialisés au niveau international dans des filières conventionnelles et équitables, mais aussi au niveau local, à travers la vente dans des galeries d'exposition.

Le centre des métiers d'artisanat du village de NDEM, situé à 120 Km de Dakar, compte aujourd'hui environ 150 salariés permanents et 100 à

200 travailleurs ponctuels pour qui l'artisanat représente en général une activité complémentaire de l'agriculture. 57% des artisans sont des artisanes. Un des objectifs initial de l'association a été de permettre aux femmes d'accéder à un métier. Le forage de deux puits et l'achat d'un moulin mécanique à mil leur ont ainsi permis d'exercer une autre activité que leurs tâches quotidiennes.

Les artisans exercent divers métiers, répartis dans des ateliers distincts : l'atelier textile qui comprend les activités de tissage du coton, de teinture du tissu et de confection des vêtements, ainsi que l'atelier des forgerons correspondant aux activités artisanales traditionnelles de la région. D'autres ateliers ont été créés afin de diversifier les activités, comme les ateliers de vannerie, de cuir, de broderie, de menuiserie...



Les artisans de Silence en Inde

Silence, société créée à Calcutta en 1979 emploie des personnes handicapées, qui réalisent divers produits artisanaux tels des cartes de vœux, des bougies, de l'encens, des bijoux... Ceux-ci sont vendus localement et à l'international, notamment au sein des filières de commerce équitable.

En Inde, comme dans beaucoup de pays du Sud, il n'y a pas d'organisation de réinsertion et les handicapés font face à de grandes difficultés, dont l'impossibilité de trouver un emploi, ce qui les laisse à la charge totale de leur famille, et contribue à leur exclusion sociale. L'objectif initial de Silence était



Peinture sur bois à l'atelier Silence

© FADM / Albert Huber

de fournir une formation et un emploi pour les sourds et muets, et donc la possibilité d'une insertion économique et sociale. Aujourd'hui, elle a ouvert ses portes à toute personne handicapée, et compte 115 artisans permanents et 18 artisans employés plus provisoirement du fait de l'augmentation des ventes.

— Des paysans

Le terme de paysan désigne les producteurs agricoles qui cultivent leurs terres sans main d'œuvre salariée permanente, souvent avec l'aide de leur famille. Les filières de commerce

équitable concernent en priorité les exploitations familiales. L'agriculture familiale est l'un des principaux moteurs du développement économique dans les pays du Sud. De

plus, ce secteur favorise le plus souvent l'utilisation de modes de production respectueux de l'humain dans son environnement.

■ Les problématiques des paysans dans les filières conventionnelles

Les règles du commerce international imposent l'ouverture des frontières des pays du Sud (par la suppression des droits de douanes ou de quotas d'importation, etc.), les empêchant ainsi de protéger leur économie locale. Les producteurs locaux doivent donc faire face à la concurrence des produits d'importation, souvent vendus à un prix plus faible que la production locale. Cette différence de prix s'explique par les politiques de soutien à l'exportation menées par les pays riches, parallèlement couplées à l'invention de barrières douanières non tarifaires pour protéger de manière détournée leur marché. Quelques éléments d'analyse des difficultés :

- Le manque de compétences et d'infrastructures nécessaires à l'exportation, que les paysans ne peuvent accéder au marché mondial ;

- Le cours mondial des matières premières agricoles, faussé par la spéculation, est très instable et souvent inférieur aux coûts de production. Les revenus sont donc

incertains, et n'apportent aucune sécurité aux producteurs ;

- Les producteurs isolés n'ont pas accès aux informations concernant les prix mondiaux et leur évolution, qui sont pourtant nécessaires pour d'éventuels ajustements de la production ;

- Dans une filière de commerce conventionnel, le producteur n'a aucun pouvoir de négociation. Il est bien souvent exclu des processus de prises de décision : ce sont les négociants actifs sur le marché mondial ainsi que les multinationales de transformation ou de commercialisation, sans aucun lien ni aucune information sur les conditions de vie des producteurs, qui maîtrisent la filière.

C'est pour contrer ces états de fait que les filières de commerce équitable existent :

- **Accès au marché international** : les paysans organisés, cultivent tout en sachant que leur production, sera écoulee et que d'autres commandes sont à venir (voir la fiche « critères de CE »).

- **Un prix négocié chaque année** : le prix de la production va permettre au paysan de subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille, d'investir dans ses outils de production, d'épargner (voir la fiche « prix juste »).

- **Des relations commerciales équilibrées** : le producteur participe aux négociations concernant les prix et plus largement les conditions commerciales de la vente de sa production (à travers son organisation).

Des modes de production respectueux de l'environnement et de l'humain : on parle dans le commerce équitable d'agriculteurs familiaux ou paysans. Cela signifie, en termes de surface de production, que leur exploitation ne dépasse pas les 8ha, même si, dans bien des cas, elle est nettement inférieure à cette surface. Les paysans sont propriétaires de leur terre. Ils utilisent des techniques de productions respectueuses de la biodiversité. Aux périodes de récoltes, ils peuvent employer des travailleurs saisonniers ou faire appel à l'assistance familiale.



Les producteurs de café de Soppexcca au Nicaragua

Soppexcca est une organisation qui concerne 650 producteurs, dont 180 femmes, cultivant entre une et douze « manzanas » (1 manzana = 0,70 hectare). L'exploitation de leurs terres dépend essentiellement de leur travail et de celui de leur famille. 140 d'entre eux cultivent leur café de manière biologique. Chaque producteur récolte et lave son café, avant de l'acheminer à Soppexcca. Leur café est vendu à la fois dans les circuits de commerce équitable et dans les circuits de commerce conventionnel.

Productrice de café appartenant à la Soppexcca



© FADM / Anais Hubert

► Exemple du Café

Face aux très nombreux producteurs de café dans le monde, ce sont seulement 4 grandes sociétés privées multinationales de négoce et de torréfaction qui contrôlent la chaîne de commercialisation du café. On comprend alors que, face à ces géants internationaux, les caféiculteurs n'ont aucun pouvoir de négociations quant aux conditions d'achat de leur production, que ce soit sur le prix, sur le délai, sur le volume des commandes...



La filière du riz au Laos

► Les principaux pays producteurs de riz

La Chine, premier producteur mondial, l'Inde, l'Indonésie, le Bangladesh, la Thaïlande, le Myanmar, le Vietnam, le Japon, le Brésil, les Philippines et les Etats-Unis...

Le Laos ne représente qu'une très faible part de la production mondiale de riz (0,4%), et des importations sont effectuées chaque année pour couvrir les besoins de la population.

► Les producteurs de riz de Lao Farmers Products

Lao Farmers Products a été créée en 1994 par l'Association de Soutien au Développement des Sociétés Paysannes, l'ASDSP. Cette association met en œuvre depuis 1990 au Laos un projet de développement local, impliquant la population autour de 3 axes complémentaires :

- l'amélioration de la production, grâce au développement et au maintien des barrages en gabion (pierres et fil de fer) qui permettent l'irrigation des terres agricoles ;
- la création et le développement d'un réseau de coopératives de micro-crédit ;
- la création de Lao Farmers Products dans le but de valoriser la production agricole et biologique locale pour permettre aux



© FADM / Jean-Baptiste Cavalier

Plantage du riz au Laos (2007)

paysans d'améliorer leurs conditions de vie.

Ce sont 446 producteurs du Nord du Laos, issus de 17 petits villages ruraux et d'ethnies différentes, qui cultivent plusieurs variétés de riz, dont quatre sont commercialisées par Lao Farmers Products : le riz blanc parfumé, le riz complet, le riz gluant violet et le riz gluant blanc. La culture se réalise en rizière irriguée, et de manière biologique. La fertilisation des sols se fait par ajout de compost, le désherbage est manuel, et aucun produit chimique n'est utilisé. L'irrigation est effectuée grâce à la construction par les paysans de barrages en gabions, peu coûteux, très résistants et respectueux de l'environnement. Les paysans récoltent et battent leur riz, qui sera transporté par camion, du village à la rizerie avec laquelle travaille Lao Farmers Products à Vientiane, la capitale du Laos.

■ Les problématiques des travailleurs

Que ce soit dans les plantations de thé, dans les bananeraies, dans les usines textiles etc., l'objectif dans les filières de commerce conventionnel reste le même, la compression des coûts de production, donc de la main d'œuvre, en exploitant les travailleurs.

- Une législation variable selon les pays : la législation du travail n'est pas aussi stricte ni respectée partout dans le monde. Certains pays sont notamment réputés pour leurs bas salaires et/ou l'absence de salaire minimum, ce qui représente d'ailleurs la cause de nombreuses délocalisations d'usines.

- La liberté syndicale non respectée : dans de nombreux pays en développement, la représentation syndicale des travailleurs est soit absente, soit insignifiante. Pourtant,

la liberté syndicale est un droit reconnu internationalement par le biais des conventions de l'OIT, mais du fait de l'absence de protections sociales, la peur du licenciement suffit bien souvent aux travailleurs pour ne pas revendiquer leurs droits.

- Des conditions de travail déplorables : dans bien des cas, les travaux sont éreintants, dans des conditions déplorables, tant au niveau de la sécurité des travailleurs que de leur santé : expositions prolongées aux pesticides sans protection adéquates. De nombreux exemples, dans les plantations agricoles ou dans les grandes entreprises de transformation peuvent malheureusement illustrer les cas d'exploitation des enfants, de discrimination et de harcèlement des femmes, de travail dangereux, d'horaires

interminables, d'heures supplémentaires non rémunérées...

Ainsi, à part certains cas particuliers, les organisations de commerce équitable travaillent peu avec des entreprises employant des ouvriers. Toutefois, l'emploi d'ouvriers agricoles saisonniers, mais aussi de salariés d'entreprises de transformation des produits est incontournable dans les périodes de haute activité. Dans ce cas-là, les paysans sont contraints de respecter les critères de commerce équitable quand ils font appel à des travailleurs, tout particulièrement les critères sociaux, eux-mêmes basés sur 11 des conventions de l'Organisation Internationale du Travail. Voir la fiche Critères de CE.



Les cueilleurs de thé de Tea Promoters India

Tea Promoters India (TPI) est une entreprise familiale qui travaille aujourd'hui avec plusieurs plantations : 4 pour le Darjeeling (2000 hectares), 1 pour le thé d'Assam (65 hectares), et 1 pour le thé de Dooars (565 hectares). On compte 1900 travailleurs permanents sur les plantations, et environ

1800 saisonniers. Un peu moins de 70% des cueilleurs sont des femmes. Les feuilles de thé sont cueillies et portées sur le dos des cueilleurs, dans des paniers qu'ils acheminent vers un point de rassemblement, où le thé sera pesé et transporté vers l'usine de traitement.